

DOSSIER DE PRESSE

29 FEVRIER 2012

Campagne nationale d'information et de sensibilisation sur le bon usage du médicament



Contacts Presse

Service presse DICOM du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

Lucille Gransard – 01 40 56 72 99 – lucille.gransard@sante.gouv.fr

Agence DDB

Mathilde HURTAUD - 06 28 40 66 54 – mathilde.hurtaud@ddb.fr / Karima DOUKKALI - 07 77 36 64 10 - karima.doukkali@ddb.fr



SOMMAIRE

I.	Les Français et le médicament, un rapport particulier	Page 2
II.	Pourquoi une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur le bon usage du médicament ?	Page 3
III.	Qu'est-ce qu'un médicament ?	Page 5
IV.	Les bons comportements sont à la portée de tous	Page 8
V.	Les professionnels, des relais essentiels pour changer les comportements	Page 9
VI.	En France, deux instances jouent un rôle clé dans la chaîne du médicament	Page 11
	<ul style="list-style-type: none">• ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé• DGS : Direction Générale de la Santé	

I. Les Français et le médicament, un rapport particulier

La France reste le premier consommateur européen de médicaments sur l'ensemble des classes thérapeutiques (Etude DREES 2010). En effet, la consommation française en unités standardisées (US) par habitant est de 40 % supérieure à la moyenne observée dans 7 pays européens (Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse).

En 2010, en moyenne, chaque habitant a consommé 48 boîtes de médicaments et 1 médicament acheté sur 4 est un médicament générique (Etude DREES 2010).

Témoignage

« Le médicament, c'est l'espoir d'aller mieux. C'est quelque chose qui a été conçu par la société dans son ensemble, par ses savants, pour faire en sorte que chacun de ses membres aille mieux.

L'acte même de prendre un médicament est un acte de confiance. Mais cet acte de confiance repose sur l'ambivalence du médicament, puisque si l'on s'en réfère à son étymologie, dans plusieurs langues, dont le grec *Pharmacon*, cela veut dire à la fois le remède et le poison.

Les Français, comme les autres peuples, sont attentifs à l'évolution du médicament. Ils veulent bien sûr lui faire confiance, mais comme les autres, ils tendent à la fois à la surconsommation ou alors à la sous-consommation.

Nous pouvons faire évoluer les mentalités en rappelant ce qu'intrinsèquement le médicament veut dire. Le médicament c'est l'ambivalence entre un corps étranger, qui pourrait être perçu comme agressif, et en même temps un objet formidable tant il est porteur d'espoir. Et parce qu'il est intrinsèquement ambivalent, le médicament ne vaut que s'il est maîtrisé. »

Abdu Gnaba, socio-anthropologue

Dans la consommation du médicament, les responsabilités sont partagées

Prendre un médicament, c'est d'abord une **première étape** qui consiste, pour le patient ou pour les professionnels de santé (médecin, pharmacien) à décider de la pertinence de l'utiliser.

Puis, c'est une **seconde étape** qui repose sur le choix du médicament le plus approprié en fonction notamment de son efficacité, de ses effets indésirables et de la capacité du patient à gérer au mieux son traitement.

Vient ensuite la **troisième étape** qui est celle de la consommation du médicament par le patient conformément à l'ordonnance et aux recommandations du médecin ou aux conseils du pharmacien.

Ainsi, l'utilisation du médicament et son usage optimal relèvent d'une responsabilité partagée par tous les acteurs, dont le patient, le prescripteur et le pharmacien sont le socle.

Une amélioration des bonnes pratiques ne peut être obtenue que par la convergence des actions de chacun.

II. Pourquoi une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur le bon usage du médicament ?

Une campagne d'information est nécessaire

Pourquoi est-il nécessaire de sensibiliser les Français au bon usage du médicament ?

- Pour pallier un déficit d'information sur la nature active du médicament. Un médicament est en effet composé d'un ou plusieurs principes actifs associés à un ou plusieurs excipients.
- Pour éveiller les consciences sur le fait qu'un mésusage ou une surconsommation peuvent nuire à la santé.
- Parce qu'il est primordial de ne pas banaliser l'usage du médicament.
- Parce qu'il est nécessaire de redonner confiance aux Français dans le médicament.

La question de la consommation du médicament **n'est pas uniquement quantitative**.

Il ne s'agit pas de réduire systématiquement la quantité de médicaments consommée par les Français. Ainsi, bien qu'une baisse de la consommation des antibiotiques s'impose en raison des problèmes de résistance des souches bactériennes, elle n'est pas souhaitable pour d'autres traitements de pathologies qui sont en constante progression comme le diabète par exemple.

La question de la consommation du médicament est avant tout **qualitative** et consiste à informer et à sensibiliser les Français sur le bon usage du médicament.

Ainsi, l'objectif de la nouvelle campagne nationale d'information est double. Il consiste d'une part à **faire prendre conscience aux Français des risques liés à la banalisation de la consommation du médicament** et d'autre part, à réaffirmer le rôle prépondérant des professionnels de santé.

La signature de la campagne est simple et directe : **« Les médicaments, ne les prenez pas n'importe comment »**. Le message essentiel est que **le médicament n'est pas un produit comme les autres**. En effet, le médicament contient des substances actives qui ont des effets sur l'organisme. Il est là pour soigner mais s'il est mal utilisé, il peut être dangereux pour la santé. Ce message rappelle ainsi, à chacun, la nécessité de respecter la prescription de son médecin et les conseils de son pharmacien.

Encourager les changements de comportements

Pour des raisons de santé publique, certains comportements doivent impérativement évoluer au travers d'une meilleure information et d'une prise de conscience des risques liés à la mauvaise consommation de médicaments.

En cela, cette campagne d'information nationale est importante et nécessaire car elle permet aux Français de comprendre les conséquences sur la santé de toute consommation de médicaments, à l'instar d'autres campagnes comme celles sur les antibiotiques en France, qui ont contribué à diminuer sensiblement leur consommation depuis 10 ans.

Une campagne pour inciter les Français à s'interroger sur leur consommation de médicaments

La campagne nationale d'information et de sensibilisation s'appuie sur un dispositif complet et se déroulera du vendredi 2 au samedi 24 mars 2012 inclus.

→ A destination du grand public,

- Un spot publicitaire TV sera diffusé sur 22 chaînes : TF1, France 2, France 3, Canal plus, M6, NRJ 12, Direct star, Téva, Série club, W9, RTL9, TMC, NT1, France 4, Syfy, Discovery Channel, 13ème Rue, Planète Thalassa, TV5, RFO (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion), ATV (Martinique), Antenne Réunion
- Une annonce presse sera publiée dans des magazines nationaux : France Dimanche, Femme Actuelle, Version Femina, Pèlerin, Le Nouvel Observateur, Paris Match, TV magazine, France Antilles (Martinique, Guadeloupe, Guyane), JIR (Réunion), Le Quotidien (Réunion), Mayotte Hebdo
- Des témoignages de patients, de professionnels de santé et d'experts seront diffusés sur des radios nationales et régionales, réparties sur l'ensemble du territoire
- La mise à disposition de l'ensemble des éléments de la campagne sur Internet, via la rubrique « Médicament » du site Internet du Ministère Chargé de la Santé <http://www.sante.gouv.fr/medicament>

→ A destination des médecins et des pharmaciens,

- La diffusion de 125 000 affichettes reprenant les messages clés de la campagne sur le bon usage du médicament et les bons réflexes à adopter.



Annonce presse



Affichette

III. Qu'est-ce qu'un médicament ?

Le médicament n'est pas un produit comme les autres

En France le médicament est défini officiellement par le code de la Santé publique et plus précisément par son article L.5111-1 : « *On entend par médicament toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales, ainsi que toute substance ou composition pouvant être utilisée chez l'homme ou chez l'animal ou pouvant leur être administrée, en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier leurs fonctions physiologiques en exerçant une action pharmacologique, immunologique ou métabolique.* »

Le médicament obéit à une réglementation très stricte et s'inscrit dans un circuit hautement qualifié et surveillé.

Le médicament contient des principes actifs : ce n'est pas un produit de consommation courante

Pour être efficace, c'est-à-dire pour traiter ou prévenir une maladie, un médicament contient un ou plusieurs principes actifs. De ce fait, il peut avoir des effets indésirables aussi appelés effets secondaires. Ce n'est donc pas un produit anodin.

Témoignage

« Par définition un médicament comporte une ou plusieurs substances actives. Ces substances sont en général des molécules chimiques ou biologiques, qui vont venir se fixer sur un ou plusieurs organes pour en modifier le fonctionnement et ainsi soulager les symptômes d'une maladie, la prévenir - c'est-à-dire faire qu'elle n'apparaisse plus - ou la guérir.

Toute prise de médicament comporte des risques potentiels. Ces risques sont en général totalement acceptables, c'est-à-dire que ça vaut toujours le coup de prendre un médicament quand on en a réellement besoin. Depuis 60 ans, plusieurs maladies qui tuaient des millions d'individus ont disparu et aujourd'hui, la qualité de vie de nombreux patients qui souffrent de maladies chroniques ou aiguës est grandement améliorée par la prise de médicaments.

Cela dit, il est vrai que si l'on prend un médicament sans en avoir besoin, alors on n'en attend aucun bénéfice thérapeutique. Et là les risques deviennent inacceptables ! C'est une grande leçon de ce que l'on appelle la pharmacovigilance : ne jamais prendre un médicament dont on n'a pas réellement besoin. »

Bernard Bégaud. Médecin, pharmacologue (spécialiste des médicaments et de leurs effets)

Pris à mauvais escient, un médicament peut nuire à la santé

Bien se soigner, c'est prendre le bon médicament pour la bonne personne, dans les bonnes doses et au bon moment.

Pour y parvenir, il est important d'une part, de signaler aux professionnels de santé, son état de santé et ses antécédents médicaux (allergie, grossesse, opération chirurgicale, maladie chronique...). D'autre part, il est de la responsabilité de chacun, de respecter les conseils des professionnels de santé et de lire la notice avant de commencer à prendre un médicament.

Témoignage

« Avec les médicaments il y a toujours un rapport bénéfice-risque. Il faut être conscient qu'un médicament est une substance qui modifie quelque chose dans l'organisme, qui modifie ce que l'on veut modifier, c'est l'objectif thérapeutique. Mais parfois qui modifie ce que l'on ne veut pas modifier, ce sont des effets latéraux.

Il n'y a pas de médicament anodin. On peut prendre l'exemple du paracétamol. C'est un très bon médicament que l'on prescrit très souvent. Mais si l'on augmente les doses, il va y avoir des inconvénients qui peuvent être graves. Il est important de rester dans les doses recommandées de 3 grammes par jour ou exceptionnellement de 4 grammes.

Il y a aussi des médicaments qui ont des effets indésirables. Si on prend l'exemple d'un médicament très connu qui est l'ibuprofène, il peut faire mal à l'estomac, il augmente la pression artérielle. Il peut y avoir un petit danger en prises répétées sur le plan cardio-vasculaire mais il est aussi efficace sur ce que l'on veut traiter. Il faut donc faire un choix en pesant les avantages et les inconvénients du médicament.

La responsabilité du médecin, c'est de donner une information complète et claire au patient pour qu'il puisse choisir en connaissance de cause. »

François Liard, médecin généraliste.

Un médicament ne peut être prescrit qu'après la recherche de facteurs de risque chez le patient et l'établissement d'un diagnostic. Une consommation excessive de médicaments peut entraîner une augmentation du nombre et de la gravité des effets indésirables, mais aussi un affaiblissement des effets bénéfiques, voire des addictions (pharmacodépendance).

Prendre en compte les interactions avec d'autres médicaments et certains aliments.

Deux médicaments, utilisés simultanément, peuvent, parfois, voir leur efficacité diminuer ou leur toxicité augmenter. Il est indispensable de signaler à son médecin et à son pharmacien tous les médicaments que l'on prend afin d'éviter d'éventuelles interactions. Des interactions peuvent aussi survenir avec certains aliments. Ainsi, le jus de pamplemousse augmente l'absorption (et donc la toxicité) de nombreux médicaments, comme les immunosuppresseurs utilisés pour lutter contre les rejets de greffes. Les aliments riches en vitamine K (choux, choux-fleurs, brocolis, épinards...) peuvent diminuer l'efficacité de certains médicaments anticoagulants.

La consommation de millepertuis¹ entraîne une baisse d'efficacité des pilules contraceptives et de certains anti-infectieux.

Autodiagnostic et automédication : les dangers de s'informer seul et de se soigner seul

En matière de diagnostic et de médication, de nombreux comportements sont à bannir.

Internet par exemple, qui offre de vastes possibilités de recherche, a pris une place considérable dans l'autodiagnostic et l'automédication de nombreux patients.

Les professionnels de santé sont unanimes. Il faut être très vigilant quant à l'information qu'on y trouve. Aucun conseil de patients sur un forum, aucun diagnostic proposé sur un site web ou un blog ne peut remplacer la prescription d'un médecin ou le conseil d'un pharmacien.

Chacun doit également être conscient que les médicaments conseillés ou transmis par des proches peuvent ne pas être adaptés, voire être dangereux.

In fine, se contenter de l'avis d'internautes ou de proches, c'est se priver de l'avis essentiel d'un médecin ou d'un pharmacien. **C'est prendre un risque pour sa santé.**

A propos d'Internet...

Un nombre important de sites Internet propose l'achat de médicaments en ligne. Les messageries des internautes sont quotidiennement inondées de messages publicitaires (Spams) incitant à la consommation de médicaments et orientent les patients vers des sites illégaux.

Il faut garder à l'esprit que la vente de médicaments par correspondance (catalogue ou Internet) **n'est pas autorisée en France.**

Il faut également savoir que les médicaments en vente sur Internet sont, pour beaucoup, des produits contrefaits. Certains sont des copies de médicaments qui n'ont pas été autorisés en France par les autorités de santé car :

- ils n'ont pas fait la preuve que leurs bénéfices l'emportent sur leurs risques,
- ils ne respectent pas les critères de qualité qui garantissent leur efficacité, leur tolérance et leur innocuité (absence de danger pour la santé).

¹ Le millepertuis est une plante commune, dont une espèce est utilisée, sous forme d'extraits ou de préparations de phytothérapie, pour traiter la dépression.

IV. Les bons comportements sont à la portée de tous

Un médicament ne se prend pas n'importe comment. Il faut y recourir de façon appropriée, avec un traitement adapté (bon médicament, bonne durée du traitement...) que seul un professionnel de santé sait considérer. Il est également nécessaire de s'interroger sur son rapport au médicament, sur ses propres comportements au quotidien et de respecter une bonne alimentation, des temps de repos suffisants, une bonne hygiène de vie...

Les habitudes à prendre lorsqu'il est question de médicaments

1. Il faut suivre l'avis de son médecin et les conseils de son pharmacien.
2. Il est nécessaire de lire l'ensemble des informations qui figurent sur la boîte et la notice. Cette dernière est à conserver dans sa boîte d'origine.
3. Il ne faut jamais acheter de médicaments sur Internet ni en faire son unique source d'information médicale.
4. Il faut être attentif aux effets indésirables et les signaler à son médecin, à son pharmacien.
5. Il faut utiliser son armoire à pharmacie avec grande prudence : ne pas prendre les médicaments prescrits pour d'autres, vérifier la date de péremption des médicaments...

V. Les professionnels, des relais essentiels pour changer les comportements

La relation de confiance entre le patient et le médecin

Le médecin, qu'il soit généraliste ou spécialiste, joue un rôle capital dans le rapport que chacun entretient avec le médicament. La consultation est donc un moment d'échange clé. C'est le lieu idéal pour améliorer la prise en charge des patients et leur adhésion au traitement prescrit par leur médecin. C'est pour cela qu'il faut valoriser la qualité des soins plutôt que la quantité des consultations.

C'est le médecin qui évalue l'état de santé du patient et qui décide du traitement adéquat. Ainsi, **toute consultation n'aboutit pas systématiquement à une prescription.**

Témoignage

« Le patient peut éventuellement demander un médicament, mais il est aussi de la responsabilité du médecin de l'éclairer sur ce qui doit être fait à la fin d'une consultation. Et ce n'est pas nécessairement prescrire un médicament.

C'est difficile de ne pas prescrire de médicaments à la fin d'une consultation, d'abord parce qu'il y a une habitude culturelle en France. Et aussi parce que les médecins sont formés à cela. Et puis c'est sans doute aussi, du moins le pense-t-on, ce qu'attend le patient. Ce n'est pas nécessairement vrai.

Terminer sans prescrire c'est du temps, c'est de l'attention et c'est de la pédagogie avec le patient. Mais c'est dans l'échange et le dialogue souvent qu'on construit la confiance et l'efficacité. »

François Liard, médecin généraliste.

La relation de confiance entre le patient et le pharmacien

Le pharmacien a un rôle clé de conseil.

Témoignage

« Le métier du pharmacien n'est pas de faire le diagnostic de la pathologie. Le pharmacien joue un rôle de conseil reconnu, apprécié et demandé. Par le questionnement, une relation, un échange d'informations et une confiance entre le pharmacien et le patient.

Lorsqu'il s'agit de soigner des maux bénins en délivrant des médicaments sans ordonnance, il y a des questions incontournables. On va demander à qui ce médicament est destiné, quel est l'âge de la personne, quel est le sexe de la personne, être sûr que cette dame ne soit pas enceinte.

Même pour des médicaments sans ordonnance, il va falloir être certain que le médicament est adapté à la personne qui le demande. »

Mireille Saleil, pharmacienne.

Au-delà du médecin et du pharmacien, les professionnels de santé de manière générale (infirmiers, médecins spécialistes...) apportent des conseils. Il est donc nécessaire de se tourner vers eux avant d'utiliser un médicament. Il est important de valoriser cette mission de conseil des professionnels de santé auprès du grand public.

VI. En France, deux instances jouent un rôle clé dans la chaîne du médicament

L'ANSM : l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé

L'ANSM garantit, au travers de ses missions de sécurité sanitaire, l'efficacité, la qualité et le bon usage de tous les produits de santé destinés à l'homme (Article L 5311-1 du Code de la santé publique) :

Les médicaments, les matières premières à usage pharmaceutique, les dispositifs médicaux et les dispositifs de diagnostic in vitro, les produits biologiques et issus des biotechnologies (produits sanguins labiles, organes, tissus, cellules et produits d'origine humaine ou animale, produits de thérapies génique et cellulaire, produits thérapeutiques annexes), les produits cosmétiques...

La DGS : la Direction Générale de la Santé

La Direction Générale de la Santé conduit 3 missions essentielles qui sont au cœur des enjeux de notre société.

1. Protéger les personnes des menaces pesant sur leur santé, c'est le champ de la sécurité sanitaire.
2. Contribuer à la qualité et à la sécurité du système de santé ainsi qu'à un égal accès à ce système.
3. Améliorer l'état de santé général de la population en diminuant la morbidité et la mortalité.

Le médicament est donc un sujet clé et à part entière des missions de la Direction Générale de la Santé